



Assemblée Générale Ordinaire 2024 Lundi 11 mars à 18h00 «Maison des Familles de la Mosaïque»



Notre site : www.plaisirvestiaire.fr

Contact : plaisirvestiaire@sfr.fr

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

Avec le soutien de : 

 SQY
Terre d'innovation



Yvelines
Le Département



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE

- **Préambule : Contexte de l'année 2023** Page 3.
- **Vestiaire social** Page 4.
 - Proposer des vêtements gratuits ou à petit prix.
 - Nos bénéficiaires, notre « Boutique » au Valibout, et notre antenne Camille Claudel
- **Action d'accompagnement aux personnes** Page 5.
 - Stages école et permis de conduire
 - Accueil de personnes suivies en milieu protégé
- **Action pour l'Insertion professionnelle et la formation**..... Page 6.
 - Evolution des emplois salariés, financement et formation.
 - Médecine du travail et conditions de travail
- **Action pour le Lien social et culturel** Page 7.
 - Activités externes
 - La fête des associations
 - Nos lotos
 - Activités internes
 - Nos activités thématiques
- **Nos Partenariats associatifs et avec la « Ville » : Mieux vivre ensemble.** Page 8.
 - Partenariat avec le CCAS et le TAD Plaisir
 - Partenariats avec autres associations solidaires
- **Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable** Page 9.
 - Donateurs, tri, Le relais
 - Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)
- **Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent** Page 10.
- **Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent** Page 11.
- **Notre structure et notre fonctionnement** Page 11.
 - Nos instances
 - Nos adhérents
 - Nos actions de communication
- **Les 23 ans de l'association : déjeuner-cabaret** Page 12
- **Indicateurs d'activités chiffrés 2023.** Page 13

RAPPORT FINANCIER

- Synthèse, compte de résultat et trésorerie 2023..... Pages 14 à 16
- Budget 2024 Pages 17,18.

ANNEXES

- L'équipe de Plaisir VestiairePage 19.
- Bilan du bénévolat (Heures ETP) & Les tarifs solidaires du Vestiaire. Page 20.

Préambule : Contexte de l'année 2023

L'année 2023 a été une année intense en activités et le rapport d'activités que nous vous présentons est éloquent sur nombre d'indicateurs.

Le recours aux services et aux animations que nous proposons ne faiblit pas, bien au contraire, il n'avait jamais été aussi élevé !

Toute l'équipe qui œuvre dans l'association, les bénévoles et les salariés ont eu à cœur tout au long de l'année d'apporter le meilleur d'eux-mêmes pour que la mission que nous nous sommes fixée soit une réussite, et c'est le cas.

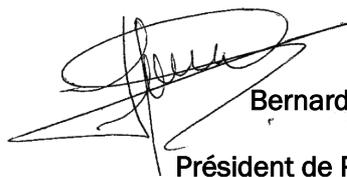
C'est avec un immense plaisir que nous avons pu partager en novembre, avec tous les adhérents qui nous soutiennent, et avec tous les bénévoles et salariées qui œuvrent au quotidien, un grand moment festif pour les 23 ans de l'association.

Nous sommes fiers de notre action et de son bilan, comme de la gestion rigoureuse appliquée.

Notre mission de base est le Vestiaire social et solidaire, qui n'est possible que grâce aux dons de vêtements qui nous sont faits ; ils sont nombreux et nous remercions vivement tous ces donateurs, comme toutes les instances ou partenaires qui nous apportent leur fidèle soutien.

Le dossier joint, qui reste fidèle à sa structure de présentation d'année en année, permet de présenter en détail l'évolution de nos activités.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et restons à l'écoute de vos questions.



Bernard ANSART

Président de Plaisir Vestiaire

Le Vestiaire social

Notre engagement :

Permettre aux personnes et familles dans la précarité de s'habiller dignement est la mission que s'est fixée notre association. Notre action s'adresse aux hommes, aux femmes et aux enfants sans condition de revenu, en priorité aux situations d'urgence sur notre bassin de vie (Plaisir, SQY et plus largement le cas échéant). Offrir les meilleures conditions d'accueil sur nos deux sites est une préoccupation permanente de toute l'équipe.

Notre bilan :

L'activité de nos deux boutiques, une nouvelle fois en progression en 2023, est le signe d'un réel besoin.

○ **Fréquentation :**

- 282 Familles (270 familles en 2022) soit + 4.5 %
- 2302 Visites (1948 visites en 2022) soit +18 %

○ **Recettes des ventes aux bénéficiaires :**

- En hausse de +3440€ par rapport à 2022.

○ **Les Bons gratuits :**

Ils sont attribués sur prescription des travailleurs sociaux du CCAS, du SAS, ou des Associations sociales partenaires.

Bien qu'en théorie ils soient plafonnés à 15,00 € / an / personne de la famille, il n'est pas rare que ce plafond soit dépassé en cas de besoin avéré.

- Des lots à destination d'associations caritatives locales sont régulièrement et gracieusement préparés.
- Une opération chèques « fidélité » a été reconduite pour la 2ème année consécutive
- **Nos horaires d'ouverture au public sont adaptés aux habitudes de nos bénéficiaires,**
 - Valibout : tous les jours sauf le mercredi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
 - Lundi, mardi et jeudi : accueil Boutique
 - Vendredi : accueil des apports de vêtements (sur RV)
 - Camille Claudel : Tous les après-midis de 13h30 à 17h30.

○ **Nos tarifs inchangés depuis 2010, et certains ont même été minorés.**

Pour mémoire une cotisation de 2€ /famille/an est demandée aux familles qui bénéficient de nos « boutiques ».

○ **Notre antenne au Valibout :**

C'est notre « Boutique » historique et notre bureau administratif.

De nombreux aménagements ont été réalisés pour gérer les stocks et les rayons.

Disposer d'un local technique de proximité demeure un besoin majeur.

○ **Notre antenne à la Maison des Familles Camille Claudel**

Avec l'objectif d'être au plus près des habitants de l'Aqueduc, notre antenne C. Claudel apporte une complémentarité bien appréciée ; à la fois antenne boutique, mais aussi point de rencontre pour nos activités internes, et nos réunions de travail.

- La salle principale mise à notre disposition de façon permanente est claire et de bonne superficie.
- La pièce adjacente à cette salle est utilisée :
 - Pour exposer les accessoires de puériculture assez encombrants (Poussettes, lits pliants, siège auto etc...), pour la tenue de nos ateliers thématiques et pour nos réunions internes ...
- Les espaces extérieurs (ancienne cour et espaces verts) nous permettent de prévoir des petits événements tant avec les enfants (jeux) qu'avec les familles (braderies).

Action vers les jeunes et les personnes en reconversion, mais aussi vers les personnes plus fragiles en recherche de contacts avec la vie active

Stagiaires « Ecoles » :

Nous sommes très souvent sollicités par des « Lycéens/Étudiants » voire des adultes en reconversion en quête de stage, le plus souvent parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en entreprise. Nous faisons tout notre possible pour accueillir ces personnes souvent très démunies face à cette difficulté problématique pour leur cursus. En les accueillant nous les accompagnons dans leur projet. Leur présence est également un enrichissement pour toute l'équipe de l'association.

Nous accueillons régulièrement des élèves du Lycée Jean Moulin du Chesnay ou de celui de Trappes Henri Matisse qui prépare le « Bac Pro services de proximité et vie locale ». Les jeunes que nous avons accueillis habitent le plus souvent Plaisir, très souvent le Valibout, mais aussi d'autres villes proches.

- ⇒ Ils ont pu trouver dans notre association un stage pratique dans un milieu qui correspond au diplôme qu'ils préparent.

Nombre de stagiaires accueillis en 2023 :

- 1 stagiaire « Bac Pro » 1 mois
- 1 stagiaire âgée de 57 ans durant 7 semaines en reconversion et préparant un BTS d'économie sociale et familiale :
 - Objectifs :
 - Appréhender la réalité et la diversité du milieu professionnel, analyser les caractéristiques d'une structure, d'un établissement et/ou d'un service, d'un territoire dans ses différentes dimensions.
 - Identifier les caractéristiques des publics ; leurs besoins et demandes
 - Proposer des réponses adaptées, voire contribuer à leur mise en œuvre.
 - La stagiaire a mené une enquête par questionnaire et de visu avec nos bénéficiaires. Une synthèse a été produite, et fait l'objet d'une présentation orale lors d'un CA.
 - Le suivi d'un tel stage représente pour l'équipe un accompagnement particulier qui a été tutoré par Sylvie Dahou Fiat.

Accueil de personnes suivies en milieu protégé :

- 2 jours par semaine depuis cinq ans, nous accueillons une jeune habitante du Valibout qui est suivie par les services sociaux de La Pommeraie (Service de l'hôpital de Plaisir). Elle participe à nos activités (accueil, tri, rangement au Valibout). Très intégrée à l'équipe, cette activité lui permet de développer sa mise en confiance avec une ouverture vers la vie active.

Action pour l'Insertion professionnelle et la formation

- *L'activité de l'association propose un service aux habitants 5 jours sur 7, dans nos deux antennes.*
- *Les ressources en bénévolat seul, ne permettent pas de garantir la régularité d'une telle amplitude d'ouverture ; bien que l'équipe de bénévoles se renouvelle régulièrement au fil des années.*
- *La vente de vêtements de deuxième vie à petits prix avec les recettes qu'elle produit s'inscrit dans un schéma d'économie circulaire sociale et solidaire, que nous mettons au profit de l'insertion professionnelle.*
- *Avec le soutien complémentaire apporté par la Région Ile de France nous sommes moteurs pour la réinsertion de personnes a priori éloignées de l'emploi.*
- *Ce personnel est recruté avec l'accompagnement de Cap Emploi pour les contrats actuels, mais aussi suivant les besoins par Pôle Emploi, et la Mission locale. Des embauches qui se font en contrat Parcours Emploi Compétence, avec l'engagement pour l'employeur de renforcer leurs compétences pour pérenniser une activité professionnelle.*

A fin décembre 2023 l'association employait 3 salariées en CDD PEC.

1. Une salariée en 4/5^{ème} de temps (28 heures hebdo)
Affectée au Valibout pour l'accueil, la vente, et des tâches administratives.
2. Une salariée en 4/5^{ème} de temps (28 heures hebdo)
Affectée au Valibout et à Claudel pour l'accueil et la vente sur les deux antennes
3. Une salariée en 3/5^{ème} de temps (20 heures hebdo)
Affectée à Claudel pour l'accueil/ventes et des tâches administratives

Au total l'équivalent de 2,17 ETP rémunérés au SMIC

Cette structure de personnel, effectif et temps de travail, répond tout juste aux besoins liés à nos activités

Formation des salariées et des bénévoles

Nous cotisons à l'Opcv « UNIFORMATION » qui nous est dédié depuis la réforme sur la formation professionnelle.

- **Une formation de « Sauveteurs Secouristes au Travail »** a été financée par UNIFORMATION en 2023
 - Deux salariées et cinq bénévoles membres du CA y ont participé sur deux jours.
- **Un appui bureautique** est également apporté par les membres du Bureau chaque fois que nécessaire, notamment pour l'objectif que nous menons d'informatisation des suivis de l'activité de l'association.

Médecine du travail et conditions de travail, évaluation des risques.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est obligatoire pour tous les employeurs. **Un travail synthétisé et suivi par Sylvie DAHOU FIAT, membre du Bureau, qui a organisé en avril une présentation à l'équipe de salariées** ; objectifs : consignes de sécurité à respecter et attitude à tenir en situation de risques ou d'accident/sinistre. Un compte rendu détaillé a été adressé à chaque salariée.

Etabli en 2021, un travail d'actualisation du document devrait être réalisé en 2024.

Action pour le Lien social et culturel

- *Si le Vestiaire social est l'objectif premier de l'association, notre action va bien au-delà en s'appuyant sur la force et le dynamisme d'une équipe très investie de bénévoles et de salariées, où chacun au moment opportun se mobilise en apportant sa compétence et son enthousiasme.*
- *Un engagement qui se retrouve habituellement dans notre programmation d'activités internes et d'événements extérieurs qui sont autant de moments de rencontre, de partage avec les Plaisirois, moments également pour mieux faire connaître notre action sociale et élargir notre réseau.*

Activités externes :

- **La Fête des associations** en septembre
 - Un rendez-vous incontournable, un rendez-vous pour présenter notre action, rencontrer nos adhérents et de possibles nouveaux bénévoles.
- **Nos lotos de Printemps et d'Automne**
 - La programmation de ces rendez-vous à caractère très local et très familial est toujours appréciée, bien que la fréquentation ait un peu baissé. Nous nous efforçons de mettre en jeu des lots à caractère très fonctionnel, voire des bons d'achat appréciés dans une période économique difficile. Les gagnants sont généralement satisfaits, les moins chanceux ont pu passer un après midi agréable en famille ou entre amis.

Activités internes à l'antenne Camille Claudel.

- **Les ateliers « Couture » :**
 - Programmés les lundis après-midi et les jeudis après-midi
Les ateliers ont retrouvé leur dynamique tout au long de l'année 2023. Les participantes sont satisfaites de ces moments de partage.
- **La session « Image de soi » :**
 - Mise en veille en 2022, une session s'est tenue début avril 2023, avec 9 participants, animée par Sylvie Destruel.
 - **De nouvelles sessions seront organisées en fonction d'un nombre minimum de participant fixé à huit.**
- **L'atelier pour enfants « La coccinelle créative »** a été en veille tout au long de l'année 2023, à la fois par un nombre de demandes d'inscription insuffisantes pour constituer un groupe suffisant et la difficulté à recruter un(e) nouvel(le) animateur(trice).
- **La Pause-Café**, ce moment de rencontre, en toute liberté et tous les mardis, a débuté à l'automne 2022. Autour d'une boisson chaude, de biscuits ou de pâtisseries c'est l'occasion de partages ponctuels ou durables, on échange entre participants avec les bénévoles animateurs. **C'est gratuit, il faut juste oser entrer !** La fréquentation demeure timide ; des sujets thématiques sont à l'étude. Les bénévoles de l'association y trouvent un moment de détente.
- **Un accompagnement administratif** à la demande est aussi assuré à l'antenne Claudel par notre salariée Chantal Gautier. Une activité marginale, sur des sujets simples, pour des formalités administratives, mais qui dépanne et qui est appréciée par les bénéficiaires en difficulté d'accès et de maîtrise du numérique.

Des Partenariats associatifs et avec la « Ville » pour un mieux vivre ensemble

- *Les associations sociales sont très actives sur toute la ville de Plaisir, avec un fonctionnement en Réseau vers des bénéficiaires qui sont souvent communs.*
- *Plaisir Vestiaire en partenariat avec le CCAS est membre du RAPP (Réseau d'action et de prévention de Plaisir) et participe assidument aux rendez-vous proposés.*
- **Plaisir Solidarité :**
Nous sommes proches de cette Association du Quartier du Valibout qui nous adresse des personnes pouvant bénéficier d'attributions gratuites de vêtements. De notre côté nous leur adressons les personnes ayant des difficultés face à des démarches administratives à effectuer.
- **CADI :**
La boutique alimentaire, située à Camille Claudel, est voisine de notre antenne. Cette proximité nous a conduits à participer à des événements partenariaux dans la Maison des familles Camille Claudel. Nous accueillons des bénéficiaires communs.
Ils nous dépannent si besoin pour des transports encombrants.
- **Le Secours Catholique :**
Le Secours Catholique assure une aide d'urgence pour leurs bénéficiaires et cède à Plaisir Vestiaire les dons de vêtements collectés en surplus. Cette association fait le lien avec le Centre de rétention administrative (CRA) de Plaisir et fait appel à nous pour assurer des besoins vestimentaires très spécifiques.
- **Les Restos du Cœur :**
L'antenne locale de Plaisir nous cède les vêtements qu'on leur apporte, car ils n'ont ni la place, ni les moyens de les gérer.
Ils sont prescripteurs de bons gratuits de vêtements et nous adressent régulièrement les familles concernées. Ils nous dépannent si besoin pour des transports encombrants.
- **La Poste PIC de Bois d'Arcy :**
A l'occasion des fêtes de Noël l'antenne Camille Claudel a préparé et fait des dons de jouets au centre de La Poste de Bois d'Arcy, en tant qu'intermédiaire pour être redistribués vers d'autres associations pour enfants.
Une chaîne vertueuse et solidaire !

Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable

Sans les dons de vêtements qui nous sont faits par des particuliers ou des partenaires commerciaux, Plaisir Vestiaire ne pourrait pas assurer sa mission principale de vestiaire social.

- **Un vestiaire social dont la vocation est de permettre aux familles dans la précarité de s'habiller dignement à moindre coût voire gratuitement.**

Les donateurs sont toujours au rendez-vous. Le travail de tri est conséquent, et c'est une tâche ingrate qui est réalisée uniquement au Valibout par les salariées et par les bénévoles.

- **Les dons sont majoritairement de bonne qualité, propices à une « deuxième vie », mais quelquefois nous avons des mauvaises surprises avec des affaires impropres à une nouvelle utilisation.** (Vêtements usés, troués, voire moisiss probablement après un stockage prolongé), un fait délicat pour les personnes qui font ce tri.

Tous les vêtements classés impropres à une seconde vie sont stockés dans des sacs, puis enlevés au moins 1 fois par semaine par « Le Relais ».

Accueil des donateurs de vêtements :

Horaires : Exclusivement au Valibout ; l'accueil se fait uniquement les vendredis et impérativement sur RV. (9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

Types de dons :

Pour rester sur nos fondamentaux, et tenant compte de l'espace restreint dont nous disposons, nous sommes obligés de nous recentrer sur les produits suivants :

- Les vêtements, hommes, femmes et enfants, ainsi que le linge de maison.
- Le matériel de puériculture comme : landaus, poussettes, lits de bébé, jouets premier âge.
- Il nous reste que peu de place pour stocker de la vaisselle, du petit électroménager, que nous acceptons ou non suivant l'encombrement du moment.

En revanche, lorsque des articles de mobilier ou de gros électroménager nous sont proposés, que nous ne pouvons ni stocker, ni transporter nous en informons les familles par affichage.

Malgré tout, pour répondre à des situations d'urgence, l'équipe de Camille Claudel avec l'aide du véhicule de CADI a assuré des livraisons à domicile. A situation très exceptionnelle, action exceptionnelle.

Au Bilan pour 2023 :

Collectage :

253 donateurs (- 32 vs 2022) ont procédé à 467 dépôts, (+58 vs 2022), soit la manutention de 1044 sacs ,135 cartons et 145 autres contenants !

Quantités en poids recédés pour recyclage à « Le Relais »

792 sacs, soit 5,6 tonnes de textiles et chaussures (Données source Le Relais).

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
10.2 Tonnes	9.2 Tonnes	7.7 Tonnes	9.3 Tonnes	6.3 Tonnes	7.8 Tonnes	6.6 Tonnes	5.6 Tonnes

SERD : Opération « Chaussettes solidaires »

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la réduction des déchets, en partenariat avec la Ville de Plaisir, et l'association Chaussettes Solidaires, réalisation d'une grande collecte de chaussettes. Les chaussettes en bon état ont été remises à l'association Plaisir Vestiaire pour être redistribuées. Quant à celles qui étaient abîmées ou solitaires, ont été récupérées par l'association Chaussettes Solidaires, qui les transformera en fil 100 % recyclé.

Au total ce sont 21 sacs de 5 à 8kg en moyenne qui ont été remis à l'association « Chaussettes solidaires ».

Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent

L'association par ses activités déploie une énergie importante pour améliorer son autofinancement, avec une gestion rigoureuse pour limiter au strict minimum les frais de fonctionnement.

Notre action se veut au service de tous sans aucune distinction dans une démarche partenariale avec les institutions qui la soutiennent.

Sans ces soutiens institutionnels notre action solidaire et sociale serait fragilisée, voire remise en cause.

- **Ville de Plaisir :**

Le CCAS, est notre principal interlocuteur, nous lui rendons compte régulièrement de notre gestion.

Comme chaque année, la Mairie de Plaisir a contribué à notre fonctionnement :

- Par le versement d'une subvention de fonctionnement de **6320 € en baisse régulière depuis plusieurs années (6650€ en 2022 ,7000 en 2021, 7600€ en 2020). Cette tendance devrait se poursuivre de façon plus accentuée.**
- Par la prise en charge du loyer et des charges du logement que nous occupons au Valibout.
- Par la mise à disposition gracieuse d'une salle polyvalente à Camille Claudel.

- **Conseil Départemental des Yvelines :**

Notre partenariat avec le département se fait essentiellement par le biais du « SAS/TAD78 » :

- En relation avec les assistantes sociales qui nous sollicitent pour des aides à des personnes en difficulté, avec des prescriptions de bons gratuits.
- Par des inscriptions aux sessions « Image de soi »
- En participant au dispositif « Permis de Conduire », **un stagiaire en 2023.**

A noter qu'en plus des personnes qui nous sont adressées par les assistantes sociales du « SAS » avec des prescriptions de « bons gratuits », nous en recevons des travailleurs sociaux du CCAS, des bénévoles des Restos du Cœur, de Plaisir Solidarité., ..., qui nous sollicitent pour l'attribution de vêtements.

Le Conseil Départemental nous a alloué en 2023 une subvention annuelle de fonctionnement de 2000€.

- **Conseil Régional d'Ile de France et Etat :**

En relation avec Pôle-Emploi et CapEmploi, notre association a pu bénéficier de recrutement de salariées en Contrat PEC, CDD soutenus pour 20h ou 26h hebdomadaires suivant les cas.

Le soutien dans ce cadre est de 26 371 € pour 2022.

- **La mission locale de Plaisir**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi ou d'orientation nous nous efforçons d'offrir des possibilités d'accueil que ce soit sous forme de stages ou de contrat de travail en CDD. Des moments de découverte du milieu associatif et des réalités du quotidien en structure organisée au service des bénéficiaires.

Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent

Les petites structures associatives comme la nôtre n'ont pas les atouts requis pour mobiliser durablement le soutien de grandes enseignes même celles de notre bassin de vie. Aussi intéressante que puisse être l'action que nous menons, l'image n'est pas assez porteuse pour retenir leur intérêt et à fortiori l'engagement du moindre investissement. C'est regrettable, mais c'est ainsi !

Notre espoir de créer de nouveaux liens est évidente, et chacun dans son environnement personnel ou professionnel peut contribuer à y parvenir.

En 2023, deux enseignes nous ont encore apporté leur soutien, et nous les en remercions vivement :

- o 😊😊 **Hôtel Le Louis de Versailles**

C'est grâce à une Plaisiroise, qui était employée de cet établissement, que s'est noué le contact avec la Direction de l'hôtel et à la clé une proposition de soutien de notre action.

Pour l'Hôtel, l'objectif est de fédérer le personnel de cet Hôtel de luxe autour d'une action de solidarité vers une petite structure sociale et solidaire.

- Des collectes de vêtements sont organisées par le personnel au sein de l'établissement à notre intention. Un changement de Direction de l'hôtel, n'a pas permis de le faire en 2023
- Cependant, des lots pour nos 2 lotos annuels sous forme de vouchers (Dîner pour 2 personnes, Brunch pour 2 personnes) nous ont été spontanément offerts, soit une valeur commerciale d'environ 400 €

- o 😊 **Auchan**

Cette enseigne de Plaisir nous donne 2 cartes cadeaux de 20€ par an pour nos lotos.

Notre structure et notre fonctionnement

L'**Assemblée Générale 2023** qui s'était tenue le 31 mars 2023 avait réuni 21 personnes (20 avec droit de vote) et 14 pouvoirs. Au bilan 35 voix exprimées sur 56 (adhérents, bénévoles actifs et membres de droit)

Le renouvellement du Conseil d'administration,

⇒ 8 personnes ont été reconduites ou élues comme membre du nouveau CA.

A l'issue de sa première réunion, le CA a élu le nouveau bureau constitué de 5 membres ; le président sortant & candidat Bernard ANSART a été reconduit.

⇒ Au total, en 2023 le CA s'est réuni 8 fois. Une information régulière a été assurée par le Président sous forme de Compte rendu et informations par courrier électronique.

Nos adhérents (à jour de leur adhésion et membres de droit) :

- o Au nombre de 58 (vs 47 en 2022).

Nos moyens de communication

Notre « Site internet » et notre page « Facebook » sont très utiles pour notre communication :

- o **Notre site www.plaisirvestiaire.fr**

- Il informe les visiteurs et nos partenaires (particuliers, associations ou entreprises) :
- De notre mission et de nos activités
- Du fonctionnement et de l'organisation de l'association.
- De notre actualité événementielle.

- o Il est régulièrement utilisé pour nous écrire et se renseigner.

- o **Notre page Facebook** C'est un complément indispensable qui offre une réactivité appréciable pour notre actualité, et particulièrement utile pour mobiliser notre réseau à l'occasion de nos événements (Lotos, Braderies....)

Déjeuner-Cabaret pour fêter les 23 ans de l'association

Cet événement initialement prévu pour les 20 ans de l'association, avait été reporté à la suite de la crise sanitaire de la COVID.

Objet d'une préparation de plusieurs mois, pour laquelle toute l'équipe s'est mobilisée, la réussite a été au rendez-vous. **Un moment largement plébiscité par les participants.**

Réunis dans la salle des fêtes des Gâtines, ce sont un peu plus de 70 participants adhérents de l'association qui ont partagé un déjeuner-cabaret pour lequel nous avons confié :

- La restauration au Traiteur CCD de Villiers Saint Frédéric
- L'animation spectacle :

À Marie Silvia Manuel et Marc Goldfeder

Sur le thème des Guinguettes

Et à l'association Orgue en chanteurs

Qui nous a fait retrouver les airs populaires.

De 12h00 à 17h00 l'après-midi fut festive et musicale, engageant même quelques danseurs sur la piste.

Ce fut aussi un moment important pour fédérer les adhérents qui nous soutiennent régulièrement, et qui nous ont témoigné une nouvelle fois leur reconnaissance :

- o 1500€ de dons ont été récoltés à cette occasion, dont 500€ de l'association Orgue en chanteurs.

Vingt-trois bougies soufflées par Plaisir vestiaire

C'est un anniversaire des 20 ans qui en fait 23, fête samedi salle des fêtes des Gâtines par une centaine de membres et de soutiens indéfectibles.

« Nous avons eu 20 ans en avril 2020, mais la crise sanitaire ne nous a pas permis de fêter cet anniversaire à date », fait remarquer Bernard Ansart, président de Plaisir vestiaire.

L'association est née dans le quartier du Valibout, allée Saint-Just, lorsque Marie-Claire Hallier, avec un groupe de bénévoles, a créé une boutique de vêtements solidaire.

Ouvert à tous

Nicole Ansart, jusqu'en

2015, puis Bernard Ansart, seront présidents de la structure.

Les particuliers déposent ce dont ils n'ont plus l'utilité, vêtements, linge de maison, puériculture. Triés, réparés, les vêtements sont remis gratuitement aux personnes aidées par les associations caritatives partenaires. La boutique est ouverte au public qui bénéficie de vêtements de seconde main en très bon état à des prix défiant toute concurrence.

« À partir de 50 centimes, jusqu'à 10 euros en moyenne. Un t-shirt est vendu 2 euros », détaille Sylvie, permanente à Plaisir Vestiaire.

Car l'association s'est développée en 2016, avec un se-

cond magasin, avec un local atenant, sur le site de la maison des familles Camille Claudel, avenue de la Croix-Blanche.

« Nous ne sommes pas simplement un vestiaire social », souligne Bernard Ansart. « Nous créons aussi du lien, avec un atelier couture, un café rencontre tous les mardis, des formations à l'image de soi, avec une professionnelle », ajoute le président.

Des lotos, braderies, les cotisations et dons des adhérents et donateurs, permettent d'abonder un budget annuel d'environ 55 000 euros, autofinancé à hauteur de 40 %. « Pour compléter les 25 bénévoles qui interviennent

sur les deux structures, nous avons trois salariés, emplois aidés qui bénéficient d'un financement de la Région Île-de-France. La Ville de Plaisir apporte le complément », indique Bernard Ansart.

Environ 300 familles bénéficient du vestiaire, 225 donateurs ont apporté des vêtements en 2023, huit tonnes de textiles sont prises en charge chaque année par le Relais, après tri, pour être recyclées.

● Emmanuel FÈVRE

■ Boutique du Valibout, 8, allée Saint-Just, ouverte le lundi, mardi, jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tel : 01 30 55 09 87. Boutique



Bernard Ansart (à dr.), avec les bénévoles et salariés du vestiaire solidaire. Emmanuel FÈVRE

Camille Claudel, avenue de la Croix Blanche, du lundi

au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30. Tel : 01 80 28 10 73.

○

Indicateurs d'activités chiffrés 2023 (Evolution depuis 2017)

INDICATEUR DE SUIVI D'ACTIVITE 2023								
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Commentaire
Fréquentation Boutique								
Nombre de familles	197	225	379	212	227	270	282	+12
Adultes (+18ans)	485*	375	740	353	419	500	557	+57
Enfants	325	383	767	348	420	470	457	-13
Nombre de visites	1136	1536	2351	1163	1472	1948	2302	+354
Recettes	9 873 €	12 452 €	17 262 €	10 568 €	13 375€	16 355€	19795	+3440
Bons gratuits (Valorisation)	1 882 €	2 584 €	2 257 €	2 136 €	3 104 €	4 795€	6 785 €	+1990
Adhérents Nombre	81	80	74	47	46	47	58	+11
Accompagnement de Jeunes, de personnes en reconversion et de personnes en suivi médical								
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Prescripteur
Stagiaires Ecole	4	2	2	2	2	1		Lycée
Stagiaires reconversion		1	1				1	
Stagiaire (milieu protégé)		2	1	1	1	1	1	Hôpital (Pommeraiie)
Stagiaires Permis de conduire	1	1	4	0	0	2	1	CD78
Service civique	2	1	0	0	0	0		Mission locale
Autiste Maison d'Ulysse			3 à4	0	0	0		Via HGMS
ASSOCIATION PLAISIR VESTIAIRE								
BILAN D'ACTIVITE QUALITATIF ET QUANTITATIF 2023 (évolution depuis 2017)								

Rapport financier

Nos produits en 2023 :

➤ **Activité du vestiaire social : Recettes 19 795 € (+3440€/ +19% vs 2022)**

Avec des tarifs solidaires constants depuis plus de dix ans, et des bons gratuits beaucoup plus nombreux, c'est le niveau d'activité solidaire le plus élevé depuis 2017 en témoignant les indicateurs que nous suivons d'année en année :

- Nombre de visites
- Nombre de familles bénéficiaires
- Recettes des ventes
- Bons gratuits

➤ **Activités extérieures :**

En ce qui concerne nos deux lotos, on constate une baisse de fréquentation régulière, d'où une moindre contribution. (1160 € en 2023 vs 1416 € en 2022).

➤ **Adhésions et dons financiers : 3210€ (+ 1705€ vs 2022)**

Des dons en hausse qui s'expliquent également par :

- 1) Un don exceptionnel de l'**Association Orgues en Chanteurs de Plaisir**
Cette association qui intervient dans les hôpitaux, soutient chaque année une association différente pour l'intérêt de l'action qu'elle mène.
En 2023 nous avons bénéficié de ce soutien en recevant un chèque de 500€.
- 2) Des dons exceptionnels qui ont été recueillis, d'un total de 550€, à l'occasion de notre événement anniversaire qui s'est tenu le 18 novembre pour les 23 ans de l'association.

➤ **Subventions**

➤ **Ville de Plaisir :**

- La subvention de fonctionnement, a été en baisse pour la 3^{ème} année (6 320€ soit : -330 € vs 2022)
- Prise en charge du loyer et des charges de nos locaux (Valibout 7245,58 € et Claudel 4230,89€) soit au total : 11 476.47€.

➤ **Conseil Départemental CD78 :**

- 2000€ pour le fonctionnement, conformément à notre demande

➤ **Conseil Régional :** 26 371.78 € correspondant au soutien lié aux contrats CUI/CAE dont bénéficient nos salariés.

Nos charges principales en 2023 :

➤ **Les charges de personnel**

C'est le poste qui représente la part la plus importante de nos dépenses (83.5%), soit 50 216,29 € (+ 4 978,96 €/2022).

○ .

➤ **Les frais de fonctionnement**

Hors personnel et local subventionné par la ville, nos frais de fonctionnement représentent 16.5% de notre budget, soit 9975€ (+4785€/2022) et qui s'explique par le financement complet de notre événement anniversaire.

➔ **Au bilan, notre compte d'exploitation 2023 se solde par un résultat positif de 292.21€ (hors intérêts de notre épargne) et qui confirme une nouvelle fois la gestion rigoureuse de nos deniers.**

Compte de résultat et bilan 2023

Compte de résultat partie 1

COMPTE DE RESULTAT	ANNEE 2023	ANNEE 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
702000 - Recettes diverses (ex : lotos, tombolas)	1 773,75 €	1 769,00 €
702010 - Recettes Projet anniversaire	459,90 €	- €
707000 - Ventes de marchandises	- €	80,00 €
707200 - Ventes Antenne Valibout	13 165,50 €	11 964,40 €
707300 - Ventes Antenne Claudel	6 629,50 €	4 390,30 €
708000 - Produits des activités annexes	- €	422,50 €
708800 - Autres recettes d'activités	- €	6,00 €
740200 - Subventions d'exploitation - Conseil Régional	26 371,78 €	26 237,69 €
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	2 000,00 €	3 000,00 €
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	6 320,00 €	6 650,00 €
754000 - Dons et Collectes	3 110,00 €	50,00 €
756000 - Adhésions	100,00 €	1 455,00 €
756200 - Cotisation Boutique Valibout	220,00 €	256,00 €
756300 - Cotisation Boutique Claudel	191,00 €	140,00 €
756400 - Cotisation atelier couture	50,00 €	80,00 €
756500 - Cotisation atelier coccinelle	- €	5,00 €
758000 - Produits divers de gestion courante	19,00 €	- €
758100 - Rembt frais bancaires	73,50 €	- €
Total	60 483,93 €	56 505,89 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, ali	315,34 €	407,00 €
601100 - Buvette/Repas Loto	137,22 €	- €
601200 - Achats boissons, alimentation activités Claudel	83,74 €	- €
605100 - Achats de matériel (>600€)	- €	724,70 €
606100 - Eau, Gaz, Électricité	272,52 €	266,88 €
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activité	218,54 €	459,91 €
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, four	354,00 €	219,56 €
606800 - Autres matières et fournitures	120,10 €	177,58 €
607100 - Achat de Lots pour LOTO	378,12 €	441,07 €
615000 - Entretien et réparations	100,80 €	41,98 €
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'associa	227,57 €	218,33 €
617000 - Informatique	474,83 €	53,84 €
618100 - Frais Projet Anniversaire	5 051,54 €	- €
618500 - Frais de colloques, séminaires, conférences	- €	520,00 €
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	800,00 €	- €
623000 - Publicité, publications, relations publiques	- €	22,66 €
623800 - Divers (pourboires, dons courants...)	- €	100,00 €
625100 - Voyages et déplacements	- €	463,00 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications	125,52 €	83,31 €
626200 - télécommunications	1 101,55 €	784,82 €
627000 - Services bancaires et assimilés	210,04 €	184,44 €
631300 - Participation des employeurs à la formation profes	- €	231,00 €
640000 - Charges de personnels	- €	47,39 €
641000 - Rémunérations brutes du personnel	44 411,20 €	39 309,42 €
641300 - Primes et gratifications	4 250,00 €	3 500,00 €
645100 - Cotisations Patronales à l'URSSAF	1 197,97 €	1 691,84 €
647500 - Médecine du travail, pharmacie	357,12 €	457,68 €
654100 - Régul écart de caisse	4,00 €	- €
658600 - Cotisations (liées à la vie statutaire)	- €	25,00 €
Total	60 191,72 €	50 431,41 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	292,21 €	6 074,48 €

Compte de résultat et bilan 2023(suite)

Compte de résultat partie 2

	ANNEE 2023	ANNEE 2022
PRODUITS FINANCIERS		
768000 - Autres produits financiers	1 552,56 €	658,78 €
Total	1 552,56 €	658,78 €
CHARGES FINANCIERES		
Total	- €	- €
RESULTAT FINANCIER	1 552,56 €	658,78 €
TOTAL GENERAL	1 844,77 €	6 733,26 €
	ANNEE 2023	ANNEE 2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
870000 - Dons en nature	2 889,00 €	- €
870100 - Bons gratuits vêtements	6 195,00 €	4 795,00 €
870200 - Prêt gratuit de locaux	11 476,47 €	9 763,31 €
875000 - Bénévolat	76 919,00 €	74 590,00 €
Total	97 479,47 €	89 148,31 €
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
861000 - Mise à disposition gratuite de biens	- 2 889,00 €	- €
861100 - Mise à disposition gratuite de vêtements	- 6 195,00 €	- 4 795,00 €
861200 - Mise à disposition gratuite de locaux	- 11 476,47 €	- 9 763,31 €
864000 - Personnel bénévole	- 76 919,00 €	- 74 590,00 €
Total	- 97 479,47 €	- 89 148,31 €

BILAN 2023 VS 2022		
Intitulé	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF		
TIERS	- €	- €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	- €	- €
431000 - Cotisations URSSAF Sal & Pat	24,02 €	14,51 €
Débiteurs divers et créditeurs divers	- €	- €
467100 - Compte: Salariés débiteurs	123,04 €	123,04 €
Comptes de régularisation	- €	- €
487000 - Produits constatés d'avance	- €	60,00 €
COMPTES FINANCIERS	- €	- €
Banques, établissements financiers et assimilés	- €	- €
511200 - Chèques à encaisser	- €	100,00 €
512001 - Banques - association plaisir vestiaire	4 125,72 €	2 411,80 €
512002 - Banques - Livret A Assoc Plaisir Vestiaire	50 183,27 €	49 630,71 €
Caisse	- €	- €
531001 - Caisse - Caisse Antenne Valibout	197,81 €	277,00 €
531002 - Caisse - Caisse Antenne Claudel	88,29 €	195,36 €
Virements internes	- €	- €
580000 - Virements internes	- €	- €
TOTAL ACTIF	54 742,15 €	52 812,42 €
Intitulé	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
PASSIF		
CAPITAUX	- €	- €
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	- €	- €
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	51 113,65 €	44 380,39 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- €	- €
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	1 844,77 €	6 733,26 €
TIERS	- €	- €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	- €	- €
438000 - Organismes sociaux - Charges à payer	1 783,69 €	1 698,73 €
438100 - Organismes sociaux - produits à recevoir	0,04 €	0,04 €
TOTAL PASSIF	54 742,15 €	52 812,42 €

Budget 2024 et Orientations

Le Budget primitif 2024 élaboré fin 2023, est construit sur une structure d'activités et de projet dans la continuité de 2023.

Déclinés en termes d'objectifs,

- Notre activité de base « Nos deux Boutiques Vestiaire social et solidaire »
- La poursuite de nos activités thématiques :
 - Ateliers Couture (les lundis et jeudis)
 - Rencontre Pause café (les mardis)
 - Braderies saisonnières
 - Suivant demandes d'inscriptions
 - Session « Image de soi »
 - Ateliers Coccinelle créative (les mercredis)
- La programmation de deux lotos
- Notre participation en partenariat sur des événements associatifs ou municipaux.

A ces projets reconduits, nous nous fixons l'objectif de mieux aménager la salle annexe de notre antenne Camille Claudel.

Une réflexion est engagée dans ce sens avec l'équipe Bénévoles et salariées de cette antenne. Identifier ce qui doit et ce qui peut être exposé et/ou stocké dans cette salle, tenant compte des contraintes d'implantation de mobiliers ad hoc à définir et à acheter.

- L'étude est engagée.
- Le budget nécessaire reste à évaluer : Provision prise de 5000 €
- Objectif mise en œuvre : été 2024.

Notre structure de personnel salarié pour 2024 est reconduite avec à minima 3 salariés en CDD à temps partiel

- 2 salariées en 4/5^{ème} (28h hebdo)
- 1 salariée en 3/5^{ème} (20h hebdo)
- A noter que ce budget repose sur des contrats aidés soutenus par la Région à 60%.
- Des demandes de subventions de fonctionnement ont été déposées pour 2024
- Ville de Plaisir : 7000 € demandés
- CD78 : 2000 € inscrits (dossier à établir),
- Région IdF : Montants variables suivant contrats PEC en cours

Avec ces objectifs de projets ou d'activités, avec cette structure de personnel et sur la base des subventions demandées, le compte d'exploitation (Recettes -Dépenses) se solde par un déficit de - 6 300 € pris sur le fonds de roulement disponible.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Recettes		Dépenses	
Cotisations adhérents	1 500,00 €		
Ventes à bénéficiaires	16 000,00 €	Autres achats	2 000,00 €
Cotisations bénéficiaires	300,00 €	Prestations / Services	3 600,00 €
Ventes diverses		Fonctionnement	
Manifestations	2 000,00 €	Impôts et taxe	
Produits financiers		Charges PERSONNEL	51 500,00 €
Rentrées diverses		Autres charges financières	
S/Total Recettes Asso	19 800,00 €		
Subvention Municipale	7 000,00 €	Provision Projet aménagement Claudel	5 000,00 €
Subvention Conseil Départemental	2 000,00 €		
Subvention Conseil Régional	27 000,00 €		
Subvention Etat			
Autres Subventions			
S/Total Subventions	36 000,00 €		
Total Recettes	55 800,00 €	Total Dépenses	62 100,00 €
RESULTAT	- 6 300,00 €		

L'EQUIPE DE PLAISIR VESTIAIRE en 2023

22 BENEVOLES ACTIFS et 3 SALARIEES, dont 8 MEMBRES DU CA

Marie-Claire HALLIER Présidente Honoraire

Membres du Bureau et du Conseil d'administration:

Bernard ANSART	Président ➤ Relations Extérieures.
Nicole ANSART	Trésorière ➤ Tableaux de bord et suivis ➤ Ventes, Bénéficiaires, Planning activités, RH
Patrick GAUTIER	Vice-président ➤ Référent de l'Antenne Camille Claudel
Sylvie DAHOU-FIAT	Vice-présidente & Secrétaire Générale ➤ Coordination des antennes ➤ Conditions de travail ➤ Aide au numérique interne
Véronique BARANGER	Référente de l'Antenne du Valibout

Autres Membres du Conseil d'Administration :

Lucien MENSAH	Evénements
Sylvie LEROI	Salariée
Chantal GAUTIER	Salariée

Autres bénévoles venant aider au Vestiaire :

Ginette LENQUETTE	Antenne Claudel
Marine LEGROS	Antenne Valibout
Edith TOUROUDE	Antenne Claudel
Eva SALTZMANN	Antenne Valibout
Catherine RIVIERE	Antenne Valibout
Oumou CISSE	Antenne Valibout
Patricia BERLAND	Co- Animatrice Atelier « Coccinelle Créative »
Yannick MAILLARD	Atelier Couture et Coccinelle
Dorcias SOMI	Atelier Coccinelle
Madeleine PELLEGRIN	Antenne Valibout
Latifa BERAMA	Animatrice Couture
Yamina BOUBEIEUR	Animatrice Couture
Claudette SIBIETA	Antenne Claudel
Marie-Thérèse MOMPLAISIR	Antenne Claudel
Sylvie HELLOUMI	Antenne Claudel
Anna Maria MARTINS	Antenne Claudel

Salariés (3 personnes) :

Sylvie LEROI	CDD 4/5 ^{ème} de TP 12 mois depuis 01/02/2020
Chantal GAUTIER	CDD 3/5 ^{ème} de TP 12 mois depuis 04/11/2018
Sonia SALMARD	CDD 4/5 ^{ème} de TP 12 mois depuis le 01/09/2022

HEURES BENEVOLES

REPARTITION DES HEURES DE BENEVOLAT ET SALARIES 2023

EFFECTIF SALARIÉ ET BÉNÉVOLE					
Situation salariés au 31/12/2023					
FONCTIONS	Statut	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT : CDI, CDD, contrat aidé, vacataire, bénévole, autres		CHARGES TOTALES MENSUELLES DE PERSONNEL
		MENSUEL EN ETP			(Salaires bruts hors charges patronales)
		Association			
Accueil/vente et projets/ Antenne Claudel	Salariée	0,57	CDD/ CUI/3/5ème TP		1 003,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout	Salariée	0,80	CDD/ CUI/4/5ème TP		1 405,00
Accueil/vente/tri/ Antenne Valibout	Salariée	0,80	CDD/ CUI/4/5ème TP		1 405,00
Bureau Association	4 Retraités & 1 Actif	1,67	5 Bénévoles		
Activité Association	Actifs et Retraités	2,51	17 Bénévoles		
Total		6,34	3 salariées+ 22 bénévoles		3 813,00

Soit au total : 6677 heures de bénévolat pour l'année 2023

Equivalent temps plein : 4.17 personnes

Au total 6677 x 11.52 € = 76 919.04 €

TARIFS

Participation Financière des Familles Tarif 2019		
H O M M E S	Tee-Shirt, Pyjama	1,00 € à 3,00 €
	Chemise, Polo, Sweat-shirt, Pull	2,00 €
	Chaussures	3,00 € à 10,00 €
	Pantalon	3,00 € à 5,00 €
	Veste de costume	3,00 €
	Costumes	6,00 € à 10,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
F E M M E S	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	2,00 €
	Lingerie	0,50 € à 3,00 €
	Chemisier, Pull	2,00 €
	Pantalon, jupe, robe	3,00 € à 5,00 €
	Chaussures	3,00 € à 5,00 €
	Veste de tailleur	5,00 €
	Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
E N F A N T S	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	1,00 €
	Chemise, Pull, T-Shirt	1,00 €
	Chaussures	2,00 €
	Layette jusqu'à 2 ans	0,50 €
	Pantalon, Jupe, Robe	2,00 € à 5,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €

LINGE DE MAISON	
Drap plats	3,00 €
Draps housse	2,00 €
Housse de couette	4,00 €
Couette 2 personnes	6,00 €
Couette 1 personne	4,00 €
Draps Enfants	2,00 €
Grande couverture	5,00 €
Petite couverture	3,00 €
Oreiller	2,50 €
Nappe	2,00 € à 5,00 €

ACCESSOIRES	
Chapeau, Bonnet, Echarpe	1,00 € à 2,00 €
Bijoux	1,00 € à 5,00 €

**Pièce exceptionnelle : Robe de Mariée, Veste en cuir ...
Tarif fixé selon état**